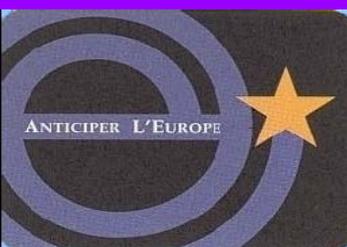


# L'Entreprise Européenne



Le Magazine d'Europe & Entreprises

Mensuel ♦ Novembre 2005 ♦ n°31 ♦ [www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

## LE SOCIAL EUROPEEN



## À TOUTES LES SAUCES !

**À LIRE AUSSI :**

**« EN DIRECT DE BRUXELLES »**

**La chronique de Bruno Vever**

**INTERVIEW DU VICE-PREMIER MINISTRE SLOVAQUE**

**Yvan Miklos : « Les systèmes non flexibles seront de plus en plus sanctionnés »**

**LES DEJEUNERS-DEBATS D'EUROPE & ENTREPRISES**

**Marie-Thérèse Bitsch :**

**« Les trois conditions nécessaires pour relancer l'Union »**



**EUROPE & ENTREPRISES**  
Association loi 1901

BIPE Immeuble le Vivaldi  
11, rue René Jacques  
F - 92138 Issy-les-Moulineaux cedex

Tel: 01 70 37 23 23  
Fax: 01 70 37 23 00  
E-mail : team@europe-entreprises.com  
Site web : www.europe-entreprises.com

Président, Directeur de la Publication :  
Philippe Laurette  
Vice-présidentes :  
Armelle Brault ; Daniela Stele  
Rédacteur en chef :  
Alexandre Vatimbella  
Editorialiste :  
Bruno Vever  
Directeur artistique :  
Jean-Louis Alexandre  
Production :  
Europe & Entreprises  
Numéro ISSN : 1638-6094

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe entre chefs d'entreprise.

Pour contacter la rédaction :  
avatimbella@free.fr

\*\*\*\*\*

♦ **Editorial de Philippe Laurette**

**Oui, l'Europe est incontournable... même pour les Français !**



L'Europe dans laquelle nous vivons en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle a succédé à la barbarie. Il faut le dire et le redire au fur et à mesure que le temps s'écoule et que les événements de la deuxième guerre mondiale passent du contemporain à l'histoire. D'autant que l'Europe s'est bâtie en partie pour que jamais ne revienne cette barbarie. Et, n'oublions pas que nous vivons une époque atypique où la paix devient la norme dans un déroulement historique qui, jusque là, se caractérisait par le cycle sans fin des guerres.

Pour y parvenir, les bâtisseurs de l'Europe privilégièrent le triomphe du droit (avec la prééminence du droit européen et la création de la Cour européenne de justice), le règne concomitant de la paix et de la prospérité (même s'il existe encore des poches trop importantes de pauvreté).

Cette volonté de construire un avenir meilleur a conduit à mettre en place des outils de type fédéraliste. Ce sont l'Euro et la BCE mais aussi la Commission européenne, dépositaire de l'intérêt commun européen, le Parlement européen.... Et l'on a même des politiques communes pour corriger les disparités.

Et cela n'est pas de trop. Car, dans l'environnement incertain dans lequel nous vivons actuellement avec les défis du terrorisme, de la pollution, de la raréfaction des matières premières et dans la gestion non contrôlée de l'immigration, l'Union européenne est de plus en plus nécessaire. D'autant qu'il nous faut absolument réussir le plus rapidement possible, l'intégration à 25 et sécuriser les Balkans pour éviter toute nouvelle guerre civile.

Face à cette réalité et à cette urgence, les Français, pourtant en pointe sur l'Europe jusque là, ont choisi de s'auto-dévaluer par leur vote négatif lors du référendum. Victoire dangereuse d'un nombrilisme angoissé, rejet des dirigeants politiques et refus de tenir compte des bonnes pratiques de nos voisins. A l'ère de la globalisation, on fait semblant de s'indigner de toute remise en cause de la souveraineté nationale par une Europe diabolisée en réclamant à cor et à cri de l'intergouvernemental. Une totale négation de tous les efforts réalisés pendant ces presque 50 ans...

Les discours politiques sont décalés des réalités : d'un côté l'appel à réussir l'agenda de Lisbonne, de l'autre une partie des mêmes qui veulent réduire le budget communautaire ! En tout cas, pendant ce temps, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, le Brésil, le Japon ne peuvent que se féliciter de ce triste tableau d'une Europe torpillée de l'intérieur... ■

♦ **Sommaire**

<b>Editorial de Philippe Laurette</b>	<b>2</b>
<i>Oui, l'Europe est incontournable, même pour les Français !</i>	
<b>A La Une</b>	
Le social européen à toutes les sauces ! Par Alexandre Vatimbella	<b>3</b>
<b>En direct de Bruxelles / La chronique de Bruno Vever</b>	
« I have a dream... »	<b>5</b>
<b>A Savoir</b>	
Rencontre de l'IPSE sur la Serbie / Jacques Moreau à Jean Monnet	<b>5</b>
<b>Interview</b>	
Yvan Miklos, vice-premier ministre et ministre de l'économie de Slovaquie	<b>6</b>
« Les systèmes qui ne sont pas flexibles seront de plus en plus sanctionnés »	
<b>Les Déjeuners-débats d'Europe &amp; Entreprises</b>	
Marie-Thérèse Bitsch : Les « quatre moments significatifs » de la construction européenne	<b>7</b>
<b>Rencontre de l'Institut Prospective &amp; Sécurité de l'Europe</b>	
Jean-François Coustillière : « Le Processus de Barcelone a permis de dynamiser les échanges économiques »	<b>8</b>

## ♦ A la Une

### Valeur, modèle, politique, contrat... Un social européen à toutes les sauces !

Tout le monde parle de social aujourd'hui en Europe. De Jacques Chirac à Tony Blair en passant par José Manuel Barroso. Le social est à la mode mais existe-t-il vraiment un modèle social au niveau européen. Oui, dit la fondation Notre Europe dirigée par Jacques Delors. Non, répond André Sapir dans un rapport de la fondation Bruegel.

Par Alexandre Vatimbella

Le modèle social existe-t-il ? Cette question peut surprendre alors que le débat fait rage sur son « abandon » ou sur sa « faiblesse ». D'autant que le non français à la Constitution européenne peut être interprété comme un vote de sauvegarde de ce modèle soi-disant attaqué par les articles de ce texte. Et puis, il suffit de taper « modèle social européen » sur le moteur de recherche Google pour qu'en 0,17 secondes celui-ci sélectionne 1 810 000 réponses ! Pour un concept que beaucoup nient, voilà un joli score... Comme le dit le rapport Sapir (voir encadré), « La notion de « modèle social européen » peut être trompeuse – en réalité il n'existe rien de tel. L'Europe abrite différents modèles sociaux distincts à la fois par leurs caractéristiques et leurs performances en termes d'efficacité et d'équité ». De même, lors d'un colloque du Mouvement européen, Thierry de Montbrial, directeur de l'IFRI, affirmait, « Il n'y a pas de modèle européen, ni au singulier, ni au pluriel, et à supposer que l'on considère quelques idées très générales – comme celle d'essayer de réconcilier le marché avec une certaine forme de solidarité -, nous avons à l'intérieur de l'Europe des points de vue très différents sur ces questions ». A l'occasion du « sommet informel » (sic) que Tony Blair a convoqué le 27 octobre dernier, son ex-ministre du travail, David Blunkett, déclarait au Figaro : « Les Scandinaves, les Latins ou les Anglo-Saxons sont issus d'histoire différentes qui ont débouché sur des modèles différents si bien qu'aujourd'hui, il n'existe pas un modèle social unique ».

#### Une grande illusion sociale européenne ?

S'inspirant du grand cinéaste Eric Von Stroheim, les politiques européens réalisent une fiction qu'ils ont intitulée « La Grande Illusion sociale européenne ». Car, même si des « convergences » sociales existent, elles ne sont même plus aujourd'hui d'actualité. Comme Même ceux qui défendent l'existence d'un modèle social européen n'y croient plus. Bernard Barthalay, professeur d'économie, lors d'un séminaire d'Europe & Entreprises (voir notre numéro précédent), faisait un constat amer : Le chômage atteint des sommets ; les systèmes sociaux sont en faillite ; l'économie européenne n'est pas gouvernée ; les Etats peinent à se réformer ; l'Europe se prépare mal à l'épuisement des énergies fossiles. A s'en tenir à cette vue moyenne, le « modèle européen » tant vanté n'est plus dans le monde réel. » Une opinion pas loin d'être partagée par Nicola Notat. L'ex-secrétaire générale de la CFDT expliquait dans le Figaro en mars 2004, « Le modèle économique et social européen semble se déliter sous les effets d'une remise en cause multidimensionnelle. »

Et pourtant, tout cela n'est pas aussi simple. Bien sûr, le « modèle unique » est une chimère ou un mensonge selon les arrière-pensées électoralistes. Bien sûr, les politiques sociales du Royaume Uni et de la Suède n'ont pas grand-chose de commun. Cependant, il y a un certain « consensus social » entre les Européens. En juillet 2004, une enquête du Herald Tribune se

penchait sur le « modèle sociale européen ». Le journal américain expliquait que « L'Europe a les semaines de travail les plus courtes et les vacances les plus longues du monde ». Une décision majoritairement voulue par les populations européennes qui « ont opté pour travailler moins et partir plus longtemps en vacances ». « Nous ne sommes pas en compétition avec les Etats-Unis, expliquait le Commissaire d'alors pour les affaires économiques, Joaquin Almunia. Notre but n'est pas de grossir comme les USA ou n'importe qui d'autre mais de faire ce qu'il faut pour protéger notre modèle économique et social. » Cette enquête montrait clairement, donc, que les Européens préféreraient gagner moins mais être protégés collectivement des risques sociaux et avoir plus de temps libre : « Les sondages montrent qu'une grande majorité d'entre eux sont contents de payer des impôts élevés pour avoir, en retour, des protections sociales ». « La grande différence, analysait un haut fonctionnaire danois, est que nous prenons plus de temps pour apprécier la vie. Et si vous y pensez, peut-être que nous n'avons pas besoin de plus

tement le même. Ce dernier a déclaré, précisant qu'il parlait aussi au nom d'Angela Merkel, qui lui succédera fin novembre : « La question est: est-ce que l'Europe n'est qu'un marché ou est-elle aussi un modèle particulier de société qui combine efficacité économique avec de la solidarité sociale? »

La palme de l'incantation revient dans ce domaine à l'ancienne Commissaire européenne chargée des affaires sociales, la grecque Anna Diamantopoulou, qui déclarait à l'Expansion « Le dialogue social et la qualité des relations industrielles sont au centre du modèle social européen de société et de développement, avec une protection sociale de qualité, l'investissement dans l'éducation et les qualifications, et les réformes destinées à améliorer le dynamisme de l'économie. Ce rôle du dialogue social se fonde sur sa nature originale et irremplaçable. (...) Le modèle social européen s'appuie sur des traditions nationales solidement ancrées. Pour pleinement assumer son rôle au niveau européen, il doit cependant enrichir sa pratique, diversifier ses moyens d'action et occuper pleinement l'espace contractuel. (...) Le modèle social européen, enraciné dans l'histoire du continent européen, est un trait distinctif de l'Union par rapport à la plupart des régions du monde. » N'en jetez plus ! Ce n'est plus une grande illusion, cela relève presque du religieux...

Cependant, quelques indices montrent plus de convergences qu'on ne le croit souvent. Ainsi, par exemple, la part de PIB des dépenses publiques et sociales atteint dans presque tous les pays de l'Union européenne un pourcentage voisin de 50 %. Y aurait-il alors des pratiques communes ?

#### A la recherche des pratiques

Après avoir plagié Von Stroheim, mettons-nous dans la peau de Proust et faisons jouer notre mémoire. Car, en réalité, il existe bien des « pratiques sociales » au niveau européen depuis fort longtemps (voir encadré). Cependant cela ne signifie aucunement qu'il existe pour autant des « valeurs », des « politiques », des « contrats » dignes de ce nom et encore moins de « modèle sociale européen » unique et unifié. Dans ce dernier cas, l'incantation des hommes politiques qui l'invoquent n'est pas innocente de visées électoralistes mais aussi de cette incapacité à trouver une solution offensive face à la globalisation. Et le très libéral José Manuel Barroso est même entré dans la danse en proposant son fonds de soutien à la mondialisation pour aider les salariés victimes de l'ouverture des marchés après avoir, en février dernier, proposé de renforcer le dialogue social européen en créant « un cadre optionnel pour la négociation collective transnationale » tout en prévoyant une meilleure consultation des syndicats. Alors, à force d'y croire, le « modèle » s'imposera-t-il dans les années à venir ? Seule une Europe unie et économiquement offensive a une chance d'y parvenir. Et comme le dit une formule populaire bien connue : c'est bien les bœufs qu'il faut mettre avant la charrue ! ■



de réfrigérateurs ou de plus de voitures. » Une vision totalement différente de la majorité des Américains qui préfèrent gagner plus d'argent en travaillant plus et en se protégeant individuellement contre les risques sociaux.

« Vieille Europe » contre un monde dynamique où la Chine, l'Inde et les Etats-Unis prennent des longueurs d'avance ? Toujours est-il que l'attachement des Européens à leur « modèle » est si fort que même Tony Blair s'est même cru obligé de le défendre en déclarant, peut avant le sommet d'Hampton Court de fin octobre devant les députés européens, qu'il ne s'agissait pas de « détruire la solidarité sociale », qui est la marque de fabrique du modèle européen, mais de « l'adapter au monde d'aujourd'hui ». De son côté, Jacques Chirac, parlant de solidarité, de politiques communes et d'harmonisation, indiquait que les Européens ne parviendraient à s'entendre que « si nous menons les nécessaires réformes tout en restant fidèles à nos valeurs humanistes et à notre modèle social ». Le dada du président de la république française (et quelque peu suspect d'opportunisme dans ce domaine) est aussi celui du chancelier allemand sortant, Gerhard Schröder, même si, au-delà des mots, le contenu n'est semble-t-il pas exac-

**Valeur, modèle, politique, contrat... Un social européen à toutes les sauces ! (suite)****Extraits du rapport de Notre Europe\* « Pour un nouveau contrat social européen »**

« L'expression « modèle social européen », d'origine française, est apparue assez tardivement dans l'histoire de la construction européenne. Bien qu'utilisée aujourd'hui de façon récurrente et notamment depuis les sommets de Lisbonne et de Nice en 2000, elle ne bénéficie pas encore d'une définition officielle. Toutefois, elle a été précisée lors des conclusions du Conseil européen de Barcelone de 2002 où il a été énoncé que, « *fondé sur une économie performante, un niveau élevé de protection sociale, d'éducation et le dialogue social* », le modèle social européen est « *un équilibre entre la prospérité économique et la justice sociale* », et garantit une véritable reconnaissance des partenaires sociaux. Une double approche, par les différences ainsi que par les ressemblances, permet de mieux en préciser les contours.

Par ailleurs, même si le terme « modèle social européen » n'est apparu dans le discours communautaire qu'une quarantaine d'années après la signature du Traité de Rome, le concept lui est antérieur et continue de se développer de manière autonome. En fait, il tire sa substance des ressemblances entre les Etats membres, qui constituent une base interprétée selon de multiples variantes. De plus, les convergences de comportements et de valeurs à l'échelle continentale permettent d'évoquer l'existence – quelque peu distincte - d'un véritable modèle de société européenne. (...)

Enfin, le dernier scénario est celui du « Nouveau contrat social européen ». Il viserait à renouveler la dimension sociale de la construction européenne dans le sens d'une meilleure adéquation avec les besoins des populations et leurs aspirations, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. Partant d'une réflexion préalable commune sur les apports de l'Europe sociale et en tenant compte du contexte institutionnel, politique et économique actuel, il s'agirait de déboucher sur un nouveau compromis à 27. Des quatre scénarios, c'est celui qui est le plus à même de réconcilier les deux écoles qui s'opposent aujourd'hui sur la relation entre le social et l'économique, et de recréer les conditions d'un développement harmonieux du modèle européen. Un tel scénario paraît possible mais il suppose de la méthode et de l'audace. » ■

\*Notre Europe est un groupement indépendant d'études et de recherches sur l'Europe, son passé, ses civilisations, sa marche vers l'unité et ses perspectives d'avenir. L'association a été créée par Jacques Delors à l'automne 1996. Elle se compose d'une petite équipe de chercheurs originaires de divers pays. En tant que laboratoire d'idées sur la construction européenne, le groupement souhaite apporter une contribution aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions.

**Extraits du rapport Sapir (Institut Bruegel\*) sur la mondialisation et la réforme des modèles sociaux européens**

« La notion de « modèle social européen » peut être trompeuse – en réalité il n'existe rien de tel. L'Europe abrite différents modèles sociaux distincts à la fois par leurs caractéristiques et leurs performances en termes d'efficacité et d'équité. Cet article présente une analyse de ces différents modèles qui fait ressortir quatre grandes catégories (pour les 15 Etats-membres de l'UE) :

		EFFICACITÉ	
		Basse	Elevée
ÉQUITÉ	Elevée	« Continentaux » (Belgique, Allemagne, France, Luxembourg)	« Nordiques » (Danemark, Finlande, Suède, Pays Bas, Autriche)
	Basse	« Méditerranéens » (Espagne, Grèce, Italie)	« Anglo-Saxons » (Irlande, Portugal, Royaume Uni)

Cette classification, fondée sur une approche analytique, conduit à deux écarts par rapport aux catégories traditionnelles, strictement géographiques : L'Autriche possède un modèle d'une grande équité mais son taux de chômage élevé le fait appartenir au groupe « nordique » plutôt qu'au groupe « continental » ; de même, le Portugal, bien que partageant les caractéristiques des pays méditerranéens en terme d'équité, se rapproche plus du modèle du groupe « anglo-saxon » si l'on prend en compte les performances en matière d'emploi. Empiriquement, la position des pays sur l'axe d'équité est largement déterminée par la qualité de leur système d'éducation secondaire et la générosité de leur système de redistribution, deux paramètres qui sont plus élevés dans les pays nordiques et continentaux que dans les pays anglo-saxons et méditerranéens. La position des pays sur l'axe d'efficacité, au contraire, dépend largement de la flexibilité de leurs marchés du travail. Les marchés du travail des pays nordiques sont significativement plus flexibles que les marchés du travail des pays continentaux, et ce, sans en compromettre l'équité.

Ainsi, l'approche courante des réformes du marché du travail dans les pays continentaux et méditerranéens, qui consiste à les présenter comme entraînant inévitablement un choix entre équité et efficacité, est probablement fondamentalement fautive. En être conscient devrait aider les pays continentaux et méditerranéens à se réformer, mais cela risque de pas suffire. En effet, comme pour toute réforme sensible qui n'a pas encore été accomplie, même si les bénéfices de long terme sont avérés, le coût politique de court terme peut suffire à empêcher sa réalisation.

Pour réussir une réforme, les dirigeants européens ont besoin d'établir des priorités. L'absence de clarté dans les objectifs respectifs des politiques publiques est une raison essentielle de l'échec du processus de Lisbonne, dont l'incapacité à engendrer des résultats mesurables est devenue de plus en plus évidente. Ce qui est nécessaire est une approche cohérente et crédible des réformes, qui prenne en compte les capacités de décision des différents acteurs.

Dans le système de gouvernance économique de l'UE, le marché du travail et la réforme des politiques sociales relèvent des Etats-membres, et non de l'Union Européenne. Néanmoins, il y a une complémentarité nécessaire entre réforme nationale des modèles sociaux et progrès dans l'accomplissement du marché unique, qui ne peut être achevé qu'au niveau de l'UE. Ainsi, la réforme la plus prometteuse pour l'Europe – et peut-être la seule qui puisse mener à la réussite – est celle qui combine les réformes des modèles sociaux nationaux inefficaces avec un engagement renouvelé à construire un marché unique des produits, des services, du capital et du travail au sein des 25 (et bientôt des 27) membres de l'UE. Au niveau de l'UE, doit aussi être encouragé l'investissement dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en faisant un meilleur usage du budget de l'UE. » ■

\* Bruegel est un centre de réflexion et de débat non partisan, basé à Bruxelles, qui a débuté ses activités en 2005 avec le soutien de 12 gouvernements européens et de 23 entreprises internationales. Son objectif est de contribuer à la qualité des politiques économiques européennes par le moyen de discussions, d'analyses et de travaux de

**Qu'est-ce que l'Europe sociale ?**

**L'Europe sociale désigne l'ensemble des politiques sociales de l'UE.** Elles agissent par rapprochement des législations nationales des pays membres grâce à l'action communautaire. Elle traite de l'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale. Certains domaines sont exclus du champ communautaire (ex : rémunération, droit d'association et de grève). **La politique sociale est progressivement devenue une composante importante du projet européen.** En 1987, l'Acte unique étend les compétences communautaires à la santé et à la sécurité au travail. Les traités de Maastricht (1992) et Amsterdam (1997) renforcent la politique sociale européenne, la question de l'emploi devenant « d'intérêt communautaire » et nécessitant une stratégie de coordination. Le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) a même fixé comme objectif le plein-emploi à l'horizon 2010 et la modernisation du modèle social européen.

**Les réalisations de l'UE en matière d'Europe sociale concernent quatre grands domaines :** la libre circulation des travailleurs et la coordination des régimes de sécurité sociale ; tout ressortissant de l'UE a le droit de travailler, sans discrimination, dans un autre pays membre et d'y être socialement assuré ; l'égalité des hommes et des femmes : 5 directives ont été prises depuis 1975 pour garantir l'égalité de traitement au travail, de rémunération et de sécurité sociale ; le droit du travail : protection des droits individuels, collectifs et garantie de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail ; - la lutte contre les discriminations.

**En décembre 2000, le Conseil européen de Nice a adopté une Charte des droits fondamentaux,** rassemblant les droits politiques, économiques et sociaux, mais qui pour l'instant n'a pas de valeur contraignante pour les Etats membres. Un agenda social européen y a également été signé qui constituait la feuille de route de la politique sociale de l'UE pour les 5 ans à venir.

**L'Europe sociale est néanmoins limitée par la volonté des États** de rester maître de leur politique en matière de droit du travail et de fiscalité. ■

♦ **En direct de Bruxelles****La chronique de Bruno Vever**

« I have a dream... »



La situation de l'Europe dans la mondialisation était au menu du Sommet d'Hampton Court du 27 octobre, mais sur un mode très informel et sans communiqué. Les sujets qui fâchent, en premier lieu le budget 2007-2013 de l'Union qui avait divisé les 25 en juin, ont été renvoyés au Conseil européen de décembre. Cinq mois après le référendum négatif en France sur le projet de traité constitutionnel, l'Europe reste en panne. Aucun « plan B » à l'horizon, pas même blairiste : la présidence britannique, pourtant présentée avec brio par Tony Blair en juillet au Parlement européen, cultive désormais la dis-création.

Le scénario de sortie de crise s'engagera-t-il à la fin de l'année, ou au printemps ? Dans l'attente d'un processus nécessairement complexe et d'un compromis sans doute minimaliste, « I have a dream » face à la photo de famille d'Hampton Court : celui d'un communiqué introuvable que les Européens ne sont pas prêts de recevoir, et qui annoncerait au monde le réveil de l'Europe. Ce communiqué mythique, que dirait-il ?

1. Nous avons entendu l'opinion, quand elle déplore que l'Europe ne soit ni un bouclier efficace face à la globalisation ni un moteur performant pour la croissance et l'emploi. Pour y remédier, nous décidons d'optimiser le marché unique, dès 2006 et jusqu'à 2013, avec une gouvernance économique commune de la zone euro, l'harmonisation des assiettes fiscales, une ouverture organisée des services valorisant les deux tiers de notre PIB, des achats publics effectivement ouverts entre nous, y compris pour notre sécurité, des services publics en phase avec le marché unique tout en étant moins coûteux, des réseaux trans-européens performants appuyés sur des partenariats public/privé, des douanes extérieures communautarisées.

2. Nous avons fini par convenir que le plafonnement du budget communautaire en deçà de 1,24% du PIB n'est pas compatible avec les enjeux de compétitivité et de cohésion de l'Union. Nous décidons de le doubler en termes réels au cours de la période 2007-2013, et de développer conjointement la capacité de l'Union à accorder des prêts, tout en renforçant la conditionnalité des aides aux Etats membres. Ce redéploiement ne créera aucune augmentation des prélèvements obligatoires. Il contribuera au contraire à leur nécessaire allègement, grâce à des économies d'échelle liées au renforcement de l'Union.

3. Nous avons pris conscience que notre ambition affichée à Lisbonne de devenir d'ici 2010 l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde n'a aucun sens avec un brevet communautaire bloqué depuis 30 ans et un budget européen de la recherche inférieur aux crédits scientifiques d'un petit Etat membre. Nous décidons d'adopter sans délai un brevet communautaire compétitif et simplifié, et de tripler d'ici 2010 le budget commun de la recherche, tout en lui assurant un effet de levier à travers une eurocompatibilité effective des programmes dans les Etats membres.

4. Nous avons aussi reconnu la nécessité de simplifier nos réglementations, à commencer par celles de nos Etats, et d'améliorer la qualité et l'efficacité de nos règles communes. Nous décidons d'engager à cette fin un plan partagé entre les Etats membres et les institutions européennes. Tout en incitant la Commission à jouer un rôle central dans ce plan, nous la convions, suite à son récent retrait de 68 projets de réglementation, à développer en pareils cas les consultations préalables. Nous lui demandons de reconsidérer l'abandon des projets de statut

européen pour les associations et pour les mutualités, que nous nous engageons à adopter rapidement. Nous l'invitons en outre à présenter un statut européen simplifié ouvert aux PME, auquel nous donnerons également une priorité.

5. Nous poursuivrons l'approfondissement de l'Union que nous venons de décider, quel que soit l'avenir du projet de traité constitutionnel, et quelles que soient les négociations d'élargissement en cours ou à venir, lesquelles tiendront compte de nos exigences accrues d'intégration. Nous encourageons les Etats membres à développer des coopérations renforcées quand l'Union ne parviendra pas à avancer de façon satisfaisante à 25.

6. Nous adoptons un code de conduite pour notre communication sur l'Europe : nous assumerons une co-responsabilité sans faille des décisions prises selon les règles du traité, et nous veillerons, avec un meilleur appui des médias, à combattre les outrances qui travestissent la réalité objective des pouvoirs, des règles et des projets communautaires.

7. Nous déplorons enfin que l'Europe soit perçue par les Européens comme une affaire étrangère à laquelle ils ne sont guère associés. Nous reconnaissons l'urgence d'y remédier. Nous appuyons le rapport du Comité économique et social européen qui souligne la nécessité de promouvoir davantage les approches d'autorégulation et de corégulation socioprofessionnelles à l'échelle de l'Europe. Nous appelons les partenaires sociaux et tous les acteurs de la société civile à développer des initiatives et prendre des responsabilités directes pour achever la construction de l'Europe et pour la faire vivre.

« I have a dream... » ■

♦ **A Savoir****Rencontre de l'IPSE sur la Serbie**

**L'entrée dans l'Union européenne de la Yougoslavie aurait pu sauver la paix selon l'ambassadeur de la Serbie-Monténégro**

Pour l'ambassadeur de Serbie-Monténégro en France, l'adhésion à l'Union européenne aurait pu permettre d'éviter les tragiques événements qui ont été à l'origine de l'implosion de l'ex-Yougoslavie. Ainsi, la dernière réunion du Parlement Yougoslave fut marquée par une déclaration des députés demandant l'ouverture immédiate de pourparlers pour l'adhésion du pays à l'Union européenne. Malheureusement, avant même une réponse, les troubles éclatèrent dans le pays empêchant toute réalisation d'une intégration qui aurait permis d'éviter la guerre, les violences et le prix en vies humaines. ■

**respon-d pas à la vision des autres pays européens.**

Voici les extraits les plus significatifs de l'intervention de Jacques Moreau, ancien secrétaire général du Comité Economique et Social Européen, lors d'une intervention à la maison Jean Monnet dans les Yvelines.

« Actuellement, l'Europe ne parvient plus à remplir deux de ses missions fondamentales, la croissance économique et la protection sociale. Parallèlement, les Etats membres et certains organismes professionnels cherchent à réduire l'action législative de la Commission Européenne. Cette volonté existait déjà au cours de la deuxième partie du mandat de président de la Commission de Jacques Delors. Et, paradoxalement, ce but de moins légiférer a fait naître le dialogue social européen qui était, il ne faut pas se leurrer, un moyen pour continuer à avancer alors que l'action législative était au point mort. C'est pourquoi on a lancé des procédures de dialogue social européen. Pourquoi le thème de la politique sociale européenne est-il actuellement si prégnant. En France, on commet une erreur en voulant croire à l'existence d'un modèle social européen. En réalité, il n'existe pas de modèle social européen. Il y a des pays qui ont des objectifs communs mais les pratiques sont différentes.

D'autant qu'en France, on fait peu de place à la capacité d'absorption de ce que proposent les autres pays. N'oublions pas non plus que les compétences de l'Union en matière sociale sont

limitées. Elles ne concernent ni la protection sociale, ni les salaires. Seules les conditions de travail le sont.

Il va y avoir un problème important suite à l'élargissement. Les huit pays de l'Est ont, en matière de dialogue social, une pratique à découvrir. Dans ces pays, il n'y a pas d'habitudes pour négocier, pas de place pour les acteurs sociaux dans les décisions à prendre. Cela risque de paralyser l'action de l'Europe à 25 en matière sociale.

Mais le dialogue social n'existe au niveau européen que grâce à l'action de la Commission qui a décidé de faire dialoguer entre eux les acteurs sociaux. Si elle n'intervenait pas, il n'y aurait pas naturellement ce dialogue. C'est pourquoi il demeure limité. » ■

**Jacques Moreau à La maison Jean Monnet**

**La vision française de l'intérêt général passe nécessairement par une intervention de l'Etat, ce qui ne cor-**

## Interview

**Yvan Miklos, vice-premier ministre de Slovaquie**

**« Les systèmes qui ne sont pas flexibles seront de plus en plus sanctionnés »**

Venu dans la capitale pour rencontrer les chefs d'entreprise français dans le cadre de journées organisées par la Chambre économique de Paris pour stimuler les investissements dans les pays de l'Union, le Vice-premier ministre et ministre de l'économie de Slovaquie, Yvan Miklos, a répondu à nos questions.

**L'Entreprise Européenne : Comment la Slovaquie peut-elle concurrencer les délocalisations des entreprises des pays européens les plus riches en Chine et en Inde et de les inciter à plutôt venir s'établir sur son territoire ?**

**Yvan Miklos :** La Slovaquie possède évidemment des atouts même si je dois dire que la Chine et l'Inde sont deux pays que nous respectons et qui sont de redoutables concurrents en offrant des possibilités énormes. Mais nos atouts sont nombreux pour attirer les investisseurs d'Europe et des Etats-Unis. Nous avons une main d'œuvre qualifiée et peu chère. Surtout, nous faisons partie de l'Union européenne. C'est essentiel pour nous. Ainsi, pour les entreprises occidentales, pas besoin d'aller en Asie pour trouver des conditions favorables que nous offrons. Pour nous, c'est notre atout numéro un et un avantage très important pour les entreprises européennes qui trouve chez nous un environnement européen et une proximité garante de leurs intérêts.

**EE : Comment voyez-vous l'émigration de vos élites dans certains pays européens comme la Grande Bretagne ou les pays scandinaves ?**

**Y.M. :** Tout d'abord, il faut parler de notre main d'œuvre non qualifiée qui s'expatrie également vers les pays de l'Europe de l'Ouest. Et nous devons affirmer qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune étude, aucun chiffre qui permettent d'affirmer que ces travailleurs prennent la place de ceux des pays de l'Europe de l'Ouest. En ce qui concerne la main d'œuvre qualifiée, je dois dire

que je trouve incorrect de la part de certains pays de les inciter à quitter la Slovaquie. C'est le cas notamment des informaticiens qui sont de plus en plus sollicités par des pays comme la Grande Bretagne. Bien sûr, nous ne pouvons empêcher le départ de notre matière grise. C'est



pourquoi nous devons créer un environnement chez nous avec une croissance économique soutenue car nous voulons, nous aussi, développer une économie de la connaissance.

**EE : Que pensez-vous du débat actuel qui fait rage dans de nombreux pays de l'Union sur le modèle social européen ?**

**Y.M. :** Mais qu'est-ce qu'un modèle social qui produit autant de chômage ? Qu'est-ce qui est « social » lorsqu'il y a tant de chômeurs ? Et

qu'est-ce qui permet de dire qu'un tel modèle est meilleur que le nôtre, celui de Slovaquie, qui est plus libéral ? Dans le cadre de la mondialisation dans laquelle nous sommes, les systèmes qui ne sont pas flexibles seront de plus en plus sanctionnés. ■

### Les PME-PMI européennes bienvenues en Slovaquie

La Slovaquie, pays en transition de 5,4 millions d'habitants, est fortement marquée par son passé : spécialisée dans les industries lourdes et de transformation - largement surdimensionnées dans le cadre de la planification économique du Comecon - elle a dû mettre en place, au début des années 1990, une restructuration profonde de ces industries.

Avec la mise en place d'une flat tax (impôt à taux unique) à 19 %, des incitations fiscales et des prêts intéressants, la Slovaquie veut densifier le tissu des PME-PMI européennes sur son territoire, notamment dans les domaines des services et de la recherche. D'autant que la main d'œuvre est abondante et que le coût du travail est nettement moins élevé qu'en France. « Nous avons une tradition manufacturière très forte » dit Yvan Miklos pour qui la réforme fiscale initiée il y a un an donne déjà des résultats positifs. Et cette main d'œuvre est reconnue comme étant de qualité : « Le plus gros investisseur étranger en Slovaquie est Volkswagen. Et, aujourd'hui, ce sont les voitures les plus compliquées à fabriquer qui sortent des usines du pays », explique avec fierté Yvan Miklos. ■

### Le ralentissement de la croissance de l'économie slovaque n'est que très relatif

La croissance slovaque s'est mise à ralentir au premier trimestre 2005. La poussée des salaires réels accompagne le dynamisme de la consommation des ménages, tandis que l'investissement est reparti après un dernier trimestre 2004 décevant. La production industrielle reste bien orientée et le coût élevé de l'énergie ne semble pas avoir érodé la compétitivité des entreprises slovaques. Les équilibres externes se dégradent légèrement mais les finances publiques restent bien orientées et seul un chômage encore élevé mais décroissant vient ternir quelque peu des résultats macroéconomiques très satisfaisants.

Au premier trimestre 2005, 5,1% de croissance contre +5,8% au quatrième trimestre 2004. La demande interne reste bien orientée tandis que la demande externe s'essouffle. La consommation des ménages repart et celle des administrations se redresse aussi. Ce taux semble bien être en deçà de la croissance potentielle de ce pays. Son dynamisme reste toujours lié à la demande interne, mais la nouveauté réside dans le regain de l'investissement qui accompagne une consommation vigoureuse. Tout au long de l'année 2004, la croissance était restée supérieure aux prévisions initiales du Ministère des finances et de la Banque centrale, mais au premier trimestre 2005 l'incidence de la faible croissance de la zone euro semble avoir atteint la Slovaquie.

La demande interne qui était restée bien orientée durant l'année 2004, s'inscrivant même à +6,1% au dernier trimestre, demeure le moteur de cette croissance. La consommation des ménages était déjà faiblement repartie au premier trimestre 2004 (+3,0%) après une stagnation en 2003 et s'était inscrite en légère hausse sur l'année 2004 (+3,5%) : le resaut du dernier trimestre (+4,3%) se confirme au premier trimestre 2005 (+4,7%). En fait, non seulement les ménages slovaques continuent de désépargner et de s'endetter pour consommer ou se loger (sur l'année 2004, le montant des prêts bancaires en SKK aux ménages slovaques (800 M €) s'est accru de 37,5% par rapport à 2003, selon la Banque centrale), mais en outre les salaires réels s'inscrivent cette fois franchement à la hausse (+6,6% au premier semestre 2005, en glissement annuel), ce qui ne manque pas d'interpeller les responsables économiques. En tout cas le scénario d'une nouvelle baisse des taux directeurs slovaques, envisagé jusqu'en avril, semble pour le moment écarté.

La consommation des administrations qui était à la baisse au premier trimestre (-2,5%) se redresse ensuite légèrement pour arriver à +1,2% sur l'année 2004 et à +2,4% au premier trimestre 2005.

Si l'investissement fixe brut avait chuté au dernier trimestre 2004 et si sur l'année il ne s'est accrue que de 2,5%, le 1er trimestre 2005 a réservé une bonne surprise de ce côté, avec une progression de 5,8% : il faut remonter à 2002 pour trouver des chiffres supérieurs. ■

### L'emploi reste un défi majeur en Slovaquie

Il existe deux séries de statistiques sur le chômage en Slovaquie, celles de l'Office des statistiques et celles de l'Agence nationale pour l'emploi slovaque, ces dernières étant prises comme référence mais ne décomptant que les personnes sans emploi, inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi et disponibles pour prendre immédiatement un emploi. Ces données sur le chômage sont inférieures à celles de l'Office des statistiques qui décomptent les chômeurs au sens du BIT, à partir d'une enquête emploi recensant toutes les personnes à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage, qui était encore de 16,6% en février 2004 n'a pas cessé de reculer depuis et s'inscrit à 11,15% en juin 2005 selon l'Agence nationale pour l'emploi slovaque. Il reste cependant très élevé en Slovaquie de l'Est et du Centre, la situation s'améliorant quelque peu, avec un taux de chômage de 18% dans la région de Kosice et dans celle de Banska Bystrica (données mai 2005). La Slovaquie de l'Ouest demeure la principale bénéficiaire de l'amélioration de l'emploi : il n'y a pratiquement pas de chômage à Bratislava et ce taux est tombé à 8% dans la région de Trnava et à 7% dans celle de Trenčin. (données mai 2005). ■



## ♦ Les Déjeuners-débats d'Europe & Entreprises

### Marie-Thérèse Bitsch : Les « quatre moments significatifs » de la construction européenne

L'historienne Marie-Thérèse Bitsch était récemment l'invitée d'Europe & Entreprises pour un déjeuner débat sur les processus de relance de l'Union européenne. Devant un auditoire fourni et attentif (\*), la titulaire de la chaire Jean Monnet d'histoire de l'Europe depuis 1945 à l'université Robert Schuman de Strasbourg a dégagé les grandes phases de la construction européenne afin d'élaborer un modèle de relance de la construction européenne dans les moments critiques comme ceux que nous vivons actuellement.

**B**ien sûr, l'Union européenne ne s'est pas bâtie en un jour pour paraphraser une expression célèbre. Tout comme la grande Rome, des crises plus ou moins importantes – comme celle que nous vivons actuellement suite au non français et néerlandais à la constitution – ont émaillé sa construction et l'émailleront encore car, rappelons-le, tout ce processus est largement empirique et réactif à l'environnement.

Ces « stop and go », bien connus des experts économiques, ont donc aussi frappé la sphère du politique. Marie-Thérèse Bitsch en distingue quatre qu'elle baptise « quatre moments significatifs ». Ceux-ci ont eu lieu en 1950, 1955, 1964 et 1984. A ces crises plus ou moins aiguës ont répondu des initiatives fortes qui ont permis d'avancer.

Ainsi, en 1950, c'est le piétinement et la déception. Après les déclarations de Churchill sur des Etats-Unis d'Europe et la création du Conseil de l'Europe, c'est l'enlisement alors que le monde devient de plus en plus dangereux avec la menace communiste et les difficultés de sortir du marasme de la guerre. La sortie de la crise sera, bien sûr, cette fameuse déclaration Schuman (préparée par Jean Monnet et son équipe) qui tend la main à l'Allemagne et d'où sortira la CECA, la Communauté économique du charbon et de l'acier.

Tout s'emballa et les fédéralistes voient poindre leur jour de gloire. On bâtit dans l'urgence et voici venir le temps de la CED, la Communauté européenne de défense. Proposée par la France, celle-ci se fracasse devant l'Assemblée

Nationale. Patatras, tout est à refaire. Crise en cette année 1954 qui sera balayée en 1957 avec l'adoption, à Rome, de la CEE, la Communauté économique européenne grâce, notamment, à la vo-



lonté du premier ministre belge, Paul-Henri Spaak.

Quelques petits soubresauts marqueront les années 1962, 1963, 1965 et 1967 (avec notamment la politique de la « chaise vide » de Paris) mais une crise naît en 1969 qui sera débloquée par le départ du général de Gaulle de la présidence de la République, son remplacement par

George Pompidou qui ouvre enfin la porte de l'Europe au Royaume Uni, ce que réclamait, non seulement, celle-ci mais tous les partenaires de la France.

La dernière crise avant celle de 2005, fut celle de 1984 et du sommet de Fontainebleau où tout se bloque, notamment à cause de Margaret Thatcher et de son fameux « I want my money back ! ». Le couple franco-allemand décide de réagir mais c'est la Commission, alors présidée par Jacques Delors, qui permettra la véritable sortie de crise avec le projet de marché unique qui aboutira à l'adoption de l'Acte unique en 1986.

Dans toutes ces sorties de crise, Marie-Thérèse Bitsch voit trois éléments pérennes qui sont autant de conditions nécessaires pour relancer la machine. Ce modèle est constitué de :

- un bon projet adapté au moment et aux circonstances du moment ;
  - un leadership capable de faire accepter le projet ;
  - la capacité de faire appliquer la décision prise.
- Sont-elles aujourd'hui réunies, ces conditions, pour nous permettre de sortir de la crise des non aux référendums français et néerlandais ? L'historienne devient plus prudente car la futurologie n'est pas sa discipline de prédilection. Néanmoins, elle estime que pour qu'il y ait relance, il faudra au moins trois pays importants avec trois dirigeants qui élaborent un projet dont le contenu sera avant tout de rassurer les citoyens de l'Union sur leur futur.

Un appel à candidature est donc lancé ! ■

### Quelques dates à retenir

- 19 septembre 1946 : Discours de Winston Churchill à Zurich sur la nécessité de créer les Etats-Unis d'Europe dans lesquels il n'inclut pas la Grande-Bretagne
- 16 avril 1948 : Signature du traité créant l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), regroupant les pays européens bénéficiaires de l'aide américaine pour la reconstruction de l'Europe (plan Marshall)
- 7 au 10 mai 1948 : Congrès de La Haye, réunissant plusieurs organisations pro-européennes ainsi que des personnalités politiques, qui décide de la création du Conseil de l'Europe
- 5 mai 1949 : Signature à Londres par dix pays (Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède) du traité créant le Conseil de l'Europe, organe doté de peu de pouvoirs mais première organisation politique permanente de l'Europe
- 9 mai 1950 : Déclaration du Ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, rédigée par Jean Monnet dans laquelle la France propose à l'Allemagne de mettre en commun leurs productions de charbon et d'acier
- 18 avril 1951 : Traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) avec six membres : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
- 30 août 1954 : L'Assemblée nationale française rejette le projet de la Communauté européenne de défense (CED) créant une armée européenne, alors que la France en avait été l'inspiratrice en octobre 1950
- 3 juin 1955 : A la Conférence de Messine, les ministres des affaires étrangères de six membres de la CECA envisagent la création d'un Marché Commun élargi à toute l'économie et à l'énergie
- 13 octobre 1955 : Création par Jean Monnet du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, regroupant hommes politiques et syndicalistes
- 25 mars 1957 : Traités de Rome, l'un instituant la Communauté économique européenne (CEE ou Marché Commun), l'autre, l'Euratom
- 14 janvier 1962 : Après une négociation marathon de deux cents heures, adoption des premiers textes de la Politique agricole commune (PAC)
- 30 juin 1965 : Pour protester contre les décisions que souhaitent prendre les autres Etats membres en matière de politique agricole, de budget européen et de renforcement du rôle du Parlement européen, la France décide de ne plus participer aux réunions du Conseil des Ministres en pratiquant la politique de « la chaise vide » (le 29 janvier 1966, elle obtient gain de cause avec le « compromis de Luxembourg » qui indique que l'unanimité devra être la règle dans les questions pour lesquelles un ou plusieurs partenaires invoquent des « intérêts vitaux »)
- 23 avril 1972 : 67,70 % de « oui » au référendum organisé en France sur l'adhésion de la Grande Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège
- 1<sup>er</sup> janvier 1973 : Adhésion de la Grande Bretagne, de l'Irlande et du Danemark (les Norvégiens ont refusé de rentrer dans l'Europe après un référendum avec 53,5 % de « non »)
- 18 février 1986 : Signature de l'Acte unique européen, première modification du Traité de Rome afin de réaliser un véritable marché intérieur
- 7 février 1992 : Traité de Maastricht
- 20 septembre 1992 : les Français votent à 51,05 % pour le « oui » au référendum sur le Traité de Maastricht
- 1<sup>er</sup> janvier 1993 : Entrée en vigueur du marché unique
- 1<sup>er</sup> novembre 1993 : Entrée en vigueur du Traité de Maastricht qui institue l'Union européenne (UE)
- 18 juin 2004 : Adoption de la Constitution européenne par les chefs d'Etat et de gouvernement.
- 29 mai 2005 : Après la ratification de la Constitution européenne par l'Espagne (référendum), l'Allemagne et l'Italie (vote du Parlement) ainsi que d'autres pays membres, la France dit non à celle-ci lors d'un référendum (54,67 % de non). Le 1<sup>er</sup> juin, les Néerlandais feront de même à 61,6 %. Le processus de ratification sera suspendu même si le Luxembourg organisera un référendum avec la victoire du oui. ■

## Rencontre

Jean-François Coustillière :

« Le Processus de Barcelone a permis de dynamiser les échanges économiques »

Nous célébrons cette année, le dixième anniversaire de la première conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères des pays riverains, dit « Processus de Barcelone ». A cette occasion, Emmanuel Dupuy, secrétaire général de l'IPSE (Institut Prospective et Sécurité de l'Europe), partenaire d'Europe & Entreprises a souhaité interroger le Contre-amiral Jean-François Coustillière, qui préside l'association Euromed-hedn, qui regroupe, entre autres des anciens auditeurs de l'Institut des Hautes études de la défense nationale, issus des sessions « internationales Euro-Méditerranée », lancées en 2002, autour des thématiques liées à la promotion de ce processus, révolutionnaire, dans le sens qu'il s'agissait du premier texte international ambitieux en matière de politique méditerranéenne.

**Ipse :** Les principaux objectifs définis à Barcelone, reposent sur trois piliers, à savoir les trois partenariats : politique et de sécurité avec la définition d'un espace commun de paix et de stabilité ; économique et financier avec la construction d'une zone de prospérité partagée ; social, culturel et humain, avec développement des ressources humaines, promotion du dialogue culturel et échanges entre sociétés civiles. Sur cette base, quel bilan global tirez-vous de cette décennie passée, afin que l'évènement ne soit pas purement incantatoire ?

**Jean-François Coustillière :** Il est aujourd'hui assez habituel d'entendre dire que le Processus de Barcelone (PB) a échoué et qu'il convient de chercher d'autres voies.

Certes, il est légitime d'être déçus devant le peu de progrès accomplis en dix ans surtout face aux immenses espoirs qu'avait fait naître cette initiative. Au demeurant, il me semble que cette condamnation définitive est bien excessive. Tout d'abord, la démarche est engagée et le dialogue a été maintenu en dépit des profonds bouleversements subis par les relations internationales entre 1995 et aujourd'hui. Il faut se souvenir que parmi les 25 partenaires ils se trouve un certain nombre d'Etats qui considèrent être en situation de crises voire de guerre avec leurs voisins. Le maintien de relations, aussi difficiles soient-elles, entre eux n'est pas un maigre avan-

tage. L'existence même du Processus permet de conserver une certaine visibilité des questions méditerranéennes et de valoriser la nécessité d'un traitement global de celles-ci.

Au-delà de cette appréciation générale, il convient de différencier l'état d'avancement de chacun des volets. Le volet économique a permis de dynamiser les échanges et de signer des accords d'association avec la plupart des pays tiers méditerranéens. Les réalisations dans le domaine social, humain et culturel sont restées très modestes, mais la création récente de la Fondation Anna Lindh constitue une étape prometteuse aussi limitée que puissent être ses moyens. Enfin le volet politique et sécurité est resté très en deçà des espoirs qu'avaient laissés entrevoir les relations nées du développement des négociations des accords d'Oslo. Il est certain que la deuxième Intifada a profondément modifié la donne.

L'émergence d'un partenariat en Méditerranée est donc laborieuse, elle peut être décevante. Mais le projet est aussi terriblement ambitieux. Il s'agit d'un réel partenariat, d'une coresponsabili-

té entre des pays aussi différents, séparés par des lignes de fractures aussi profondes, qui n'a pas d'équivalent dans le monde aujourd'hui. L'aventure mérite d'être poursuivie car elle conditionne la paix dans cette partie du monde, sur les frontières sud de l'Union européenne. Reste à trouver les conditions d'une relance dynamique. Celles-ci passent sans doute, au-delà des aspects techniques globalement secondaires, par une stratégie volontariste partagée de l'Union européenne. Il convient notamment de dédier des moyens adaptés, pour que le PB acquière une réelle autonomie, et d'éviter de développer des situations de confusion entre ce qui relève d'une politique de l'UE et ce qui résulte d'une démarche partenariale. Simultanément, la démarche d'un véritable partenariat

des Européens sont appelés, par exemple, à la rescousse au niveau du « Quartette » sensé garantir la paix au Moyen-Orient ?

**J.-F.C. :** Il est certain que la mobilisation de tous les pays de l'Union européenne sur les questions méditerranéennes ne sera effective que si ces pays y trouvent une réponse à la défense d'intérêts communs. Cette mobilisation passe donc par le préalable de l'identification d'intérêts communs, en d'autres termes « en quoi avons-nous tous intérêt à la sécurité et à la prospérité en Méditerranée ? ».

Je crois qu'aujourd'hui, au sein de l'Union européenne, certains pays perçoivent parfaitement que leur destin est en partie lié à celui des pays sud-méditerranéens. C'est le cas, pour des raisons évidentes, des

pays européens riverains de ce bassin, mais aussi d'autres plus éloignés de la Méditerranée qui du fait de la continuité continentale sont soumis aux mêmes flux d'hommes et de biens. Ainsi l'immigration en Allemagne est pour un tiers d'origine méditerranéenne, comme en France ou en Italie. En revanche, en Grande Bretagne, l'origine des migrants est différente et le nombre de Méditerranéens est insignifiant tandis qu'il représente



devra conduire les pays du Sud à prendre leurs responsabilités au sein du Processus et à montrer moins de frilosité et plus de détermination. L'existence d'un budget du PB dont serait composable l'ensemble des partenaires constituerait un outil utile dans ce sens. Le PB est la chance de l'Union européenne et de ses partenaires du Sud. Il importe de poursuivre cette démarche unique et ambitieuse.

**Ipse :** Le Dialogue euro-méditerranéen est censé être marqué par une solidarité Nord-Sud sans failles de tous les Etats membres de l'UE. Or, force est de constater, hélas, une certaine retenue d'une bonne partie de l'Europe septentrionale et orientale à l'égard de l'agenda méditerranéen des vingt-cinq. Dans la phase de reconsolidation du projet communautaire autour du binôme franco-allemand, comme beaucoup l'appellent de leurs vœux, quels peuvent être les leviers partagés d'un intérêt renouvelé des vingt-cinq Etats de l'UE en vue d'une relance du dialogue euro-méditerranéen, au moment où

seulement de l'ordre de 15 % des immigrés dans les pays scandinaves. Ce seul critère conduit inévitablement à une appréciation complètement différente de l'importance de la Méditerranée. Une approche des problématiques économiques et sociales amènerait une conclusion très voisine.

La relance du partenariat peut donc passer par un rapprochement, notamment entre l'Allemagne et la France, mais aussi avec les pays riverains de la Méditerranée, pour proposer une politique commune, en concertation avec les pays du Sud, vis à vis des grands enjeux auxquels nous sommes confrontés, à commencer par les migrations. Les derniers événements dans le nord du Maroc montrent à l'évidence l'urgence qu'il y a à coopérer entre Nord et Sud pour résoudre les problèmes qui surgissent, de façon humaine et honorable. C'est l'intérêt commun bien compris des membres du Partenariat euro-méditerranéen, qui pourrait être prioritairement défendu par un binôme franco-allemand renforcé par les pays européens concernés à commencer par les riverains de la Méditerranée. ■